



Niort et les Deux-Sèvres dans la guerre Franco-Prussienne de 1870-1871

Le 19 juillet 1870, Napoléon III déclare la guerre au roi Guillaume Ier de Prusse. Le 1er régiment de Hussards de la caserne de cavalerie de Niort rejoint les 300 000 soldats de l'armée de métier française. A l'appel du gouvernement français lancé à tous les départements, les Deux-Sèvres forment le 34e régiment de la Garde nationale mobile. Elle est constituée d'hommes qui complètent l'armée pour défendre les places fortes. La ville de Niort fournit du matériel et accueille les combattants malades ou blessés. L'armée française est vite submergée par 500 000 Prussiens et Allemands mieux équipés et commandés. Napoléon III capitule le 2 septembre à Sedan. La France signe l'armistice le 28 janvier 1871 puis le traité de Francfort le 10 mai 1871. Elle cède l'Alsace et une partie de la Lorraine (Moselle) à l'Allemagne alors unifiée et une indemnité de 5 milliards de francs-or.

Infos pratiques

Départ	NIORT
Durée	00h40
Distance	3,0 km

Votre itinéraire

Étape 1 : Caserne de cavalerie Du Guesclin

Elle fait partie des 20 premières casernes construites en France au XVIIIe siècle pour l'armée de métier. Elle renforce les places fortes de la côte Atlantique. Le 1er édifice construit en 1734 est inspiré de Vauban (1633-1707). Dès le mois de juin 1870, le 1er régiment de Hussards rejoint l'armée de l'Est. Il est suivi à la fin du mois de septembre par les 7e et 8e régiments de Cuirassiers lourdement équipés et armés. L'armée de métier est complétée par 8 250 hommes de la Garde nationale mobile qui affluent à Niort dès le mois d'août. Le 34e régiment des Deux-Sèvres fait partie de cette Garde. Formé en hâte et très mal équipé, il rejoint pourtant l'armée de l'Est en chantant. Niort est sécurisée et défendue par la Garde nationale sédentaire. La place située devant la caserne porte le nom du général Chanzy qui commande l'armée de la Loire et se bat dans des conditions extrêmes.

Étape 2 : Place Denfert Rochereau

Place Saint-Gelais en 1825, elle prend son nom actuel par arrêté municipal, en 1878. Pierre-Philippe Denfert-Rochereau (1823-1878), naît à Saint-Maixent-l'École. Il est nommé gouverneur de la ville de Belfort en 1870. Il résiste avec ses troupes aux assauts de 30 000 soldats prussiens commandés par le général von Werder qui encerclent la ville dès le 3 novembre 1870. Ce siège, très éprouvant pour la population, dure cent sept jours. Sur ordre du gouvernement de la Défense nationale, le colonel Denfert-Rochereau quitte Belfort avec ses troupes, le 18 février 1871, sans se rendre à l'ennemi. Afin de garder le souvenir de cette défense héroïque, il est surnommé « le lion de Belfort ».

Étape 3 : Rue de la Burgonce

La rue de la Burgonce, anciennement rue Trigale, reçoit le nom d'une bataille se déroulant le 6 octobre 1870 à La Burgonce. Ce village des Vosges, situé dans une plaine entourée de montagnes boisées, est traversé par la route de Saint-Dié à Epinal. Le 34ème régiment de la Garde mobile des Deux-Sèvres prend une part active dans cette bataille. Arrivés la veille en train d'Epinal, épuisés par le manque de sommeil et une longue marche, mal entraînés et sous un épais brouillard, les mobiles sont repoussés par les renforts prussiens jusqu'à La Burgonce. Cet affrontement qui dure sept heures est une nouvelle défaite pour les Français. Ils se replient quelques jours plus tard dans le Doubs, vers Besançon. Un monument à la mémoire des 97 mobiles des Deux-Sèvres et des francs-tireurs de Neuilly morts au combat se trouve à Saint-Rémy, dans les Vosges, non loin du lieu de cette bataille.

Étape 4 : Rue Villersexel

Dans le quartier nord de Niort, la rue des Carrières prend le nom de la ville de Villersexel en 1881. Située en Haute-Saône, à 45km au sud-ouest de Belfort, elle est le théâtre d'une des plus longues et plus meurtrières batailles de toute la campagne. Le 9 janvier 1871, 20 000 Français sont dirigés par le général Bourbaki qui doit libérer Belfort. Ils remportent la victoire contre 15 000 Allemands placés sous les ordres du général von Werder. Les soldats luttent rue par rue, maison par maison jusque dans le château. A 15h, le général von Werder ordonne l'évacuation de la ville et laisse 700 prisonniers et 627 blessés et tués. Les Français prennent possession de la ville à 22h. Le 34e régiment de la Garde mobile des Deux-Sèvres assiste en réserve aux combats. Dans la neige et le dénuement, il se réfugie alors en Suisse. L'armistice est signé le 28 janvier 1871.

Étape 5 : Rue Beaune-la-Rolande

Dans le quartier nord de Niort, par arrêté municipal du 30 mai 1881, la rue de la Truie-qui-file prend le nom de Beaune-La-Rolande. Cette ville située au nord-est d'Orléans est le théâtre d'une terrible bataille à laquelle participe le 34e régiment de la Garde mobile des Deux-Sèvres. L'armée de la Loire dont il fait partie reçoit par télégramme un ordre du gouvernement républicain. Elle doit libérer Beaune-la-Rolande, puis Orléans et se diriger vers Paris. Le 28 novembre à 7h du matin, les Français qui se trouvent en position de force déclenchent une fusillade meurtrière. Après des heures de combats, ils finissent par donner l'assaut et prennent les maisons à la baïonnette. Mais, un déluge de feu

déclenché par les renforts ennemis décime les Français qui se replient. Ils comptent 5 000 morts et blessés. C'est une défaite alors que le général Crouzat proclame une victoire.

Étape 6 : Rue de Strasbourg

Après leurs victoires de Forbach et de Woerth, les soldats prussiens marchent sur Strasbourg où ils arrivent le 8 août 1870. La ville, dont la défense est commandée par le général français Uhrich, possède une enceinte avec des bastions en mauvais état. Peu à peu, les Prussiens attaquent les fortifications. Le siège dure 46 jours. Le général von Werder menace de bombarder la ville si elle ne se rend pas. Le 23 août, les tirs d'obus visent le centre de la cité. Le 28 septembre le général Uhrich se rend. Il livre ses armes et 17 000 soldats français sont faits prisonniers. Le 11 septembre 1870, le Conseil municipal de Niort décide de donner le nom de Strasbourg à la rue du chemin bas qui est située dans le quartier nord. « Le souvenir de la cité héroïque qui donne à tous un si grand exemple de patriotisme" est ainsi perpétué à Niort.

Étape 7 : Place de Strasbourg

Cette place est formée dès 1770 dans le quartier nord de Niort. Elle porte le nom de la ville alsacienne assiégée par les armées prussiennes du 13 août au 28 septembre 1870. Un monument commémoratif s'y dresse. Il est inauguré le 9 octobre 1881 et dédié « A la mémoire des enfants des Deux-Sèvres morts pour la défense du pays, 1870-1871 ». Son auteur est le sculpteur Antonin Mercié. La statue, « Gloria victis» (Gloire aux vaincus), est un modèle pour de nombreux monuments en France. Elle représente la Gloire ailée qui emmène avec elle un soldat, vers la Renommée et l'Immortalité. Leur mouvement est inscrit dans une dynamique elliptique. L'artiste a étudié la Renaissance italienne pendant sa formation à Rome. La statue de bronze est offerte par le Gouvernement français. Une souscription publique permet le financement du socle.

Étape 8 : Rue Alsace-Lorraine

L'Alsace et une partie de la Lorraine (Moselle) sont annexées par l'Allemagne en vertu du traité de Francfort le 10 mai 1871. Après 47 ans d'occupation allemande, elles sont rendues à la France par l'armistice du 11 novembre 1918 qui met fin à la Première Guerre mondiale. Le Conseil municipal de Niort décide, le 20 décembre 1920, de marquer par un signe fort leur retour dans le territoire national. Il choisit de donner leurs noms à la rue des Doves qui relie la place de Strasbourg et la place de la Brèche. Ce nouveau nom commémore « le retour au foyer national de nos chères provinces reconquises ».

Étape 9 : Place de la Brèche

Elle est le haut lieu des événements de Niort. C'est là que sont passés en revue tous les soldats qui complètent l'armée de métier, comme la Garde nationale mobile (les hommes qui ont échappé au service militaire), les soldats réservistes (les soldats actifs en réserve) et les soldats volontaires (Francs-tireurs). Le 11 septembre 1870, le maire Alfred Monnet remet le drapeau offert par la ville à la Garde nationale mobile. Il est accompagné du préfet Amable Ricard et des commandants de l'armée des Deux-Sèvres. Les soldats crient « vive la France ! ».

Étape 10 : Gare

Au sud-est de Niort, la gare inaugurée en 1856 est réquisitionnée pour le transport des soldats, du ravitaillement et des équipements. Le 23 septembre 1870, 3 600 hommes du 34^e régiment de la Garde mobile des Deux-Sèvres embarquent, en chantant, dans 3 trains. Ils rejoignent l'armée de l'Est, encouragés par la population et les autorités. La ville est déclarée centre d'évacuation et dès le 7 septembre des milliers de blessés et de malades contagieux débarquent. Réalisation Ville de Niort avec le concours de Agnès Dupont-Brillatz, JeRegarde, guide-conférencier et Marie-Laure Viart, conférencière nationale. Les textes sont accessibles aux personnes en situation de handicap et non francophones. Traduction en anglais : Agnès Dupont-Brillatz, Marie-Laure Viart. Crédit photo : Ville de Niort ; statue de Denfert-Rochereau à Saint-Maixent-l'École par Baptiste Baujault, 2020 ©M.-L. Viart.